

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 15 novembre 2021

Lancement des appels à projets 2022 du Programme national de recherche Environnement-Santé-Travail

L'Anses lance ce jour de nouveaux appels à projets dans le cadre du Programme national de recherche Environnement-Santé-Travail (PNR EST). Ils visent à soutenir des travaux de recherche pour développer les connaissances scientifiques indispensables à l'évaluation des risques et à l'expertise sanitaire. L'édition 2022 comporte deux appels à projets : l'un général, sur les thèmes santé-environnement et santé-travail, et le second spécifiquement sur le thème « radiofréquences et santé ». La date limite des soumissions est fixée au 6 janvier 2022.

Depuis 2006, l'Anses coordonne le Programme national de recherche Environnement-Santé-Travail (PNR EST), qui finance des recherches sur les risques pour la santé humaine liés à l'environnement, y compris l'environnement professionnel, et pour les écosystèmes. Ce sont ainsi une trentaine de projets qui sont financés chaque année, pour une durée de deux ou trois ans. Ces projets permettent de faire avancer la recherche et les connaissances sur des questions clés, en prenant en compte l'émergence de nouveaux risques liés à l'évolution de notre environnement, aux changements des modes de consommation ou de travail, à l'arrivée de nouvelles maladies infectieuses ou au développement de nouvelles technologies.

Lancement des appels à projets 2022

Les deux appels à projets du PNR EST 2022 sont ouverts du 12 novembre jusqu'au 6 janvier 2022.

Le premier appel, à vocation **généraliste**, vise à financer des recherches sur des questions prioritaires en **santé-environnement et santé-travail**. Ces questions font écho aux orientations

des politiques publiques (plans santé environnement, santé au travail, cancer). Parmi les enjeux concernés : les effets des nanomatériaux, des agents chimiques dont les produits phytopharmaceutiques, avec un accent particulier sur les **perturbateurs endocriniens**, de la pollution lumineuse ou du changement climatique ; les facteurs favorisant les cancers ou encore l'exposition des travailleurs aux agents pathogènes.

Dans le cadre de cet appel généraliste, un budget supplémentaire est prévu cette année pour financer des projets se rapportant à l'effet de la **qualité de l'air sur la santé**. L'Anses attend également des propositions en rapport avec l'étude de **l'exposome**, c'est-à-dire de l'ensemble des expositions affectant la santé des individus au cours de leur vie.

Le second appel à projet, dédié au thème « **Radiofréquences et santé** », vise à renforcer les connaissances sur ce sujet et à élargir la communauté scientifique qui s'y intéresse. Cet appel à projets porte sur quatre problématiques : les mécanismes d'action des radiofréquences au niveau cellulaire, leurs possibles effets physiologiques ou sanitaires, l'hypersensibilité électromagnétique et la caractérisation des usages et des expositions aux radiofréquences en situation réelle.

Financement du PNR EST

Les projets sélectionnés dans le cadre du PNR EST sont financés par l'Anses sur des budgets délégués par les ministères chargés de l'environnement, de l'agriculture et du travail, et associent plusieurs co-financeurs : l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Institut thématique multi-organismes cancer (Itmo Cancer) de l'alliance Aviesan au travers de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers. En savoir plus sur le **Programme national de recherche Environnement-Santé-Travail**.

Consulter l'appel à projets de recherche généraliste 2022

Consulter l'appel à projets de recherche « radiofréquences et santé » 2022

Contacts presse

ANSES

01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26 - 01 49 77 28 20

presse@anses.fr

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation.